

DOSSIER INSCRIPTION



A.V.E.C
LA GARE

ACCUEIL JEUNES

2026

ASSOCIATION A.V.E.C La Gare de Coustellet - 105 Quai des entreprises Coustellet 84660 Maubec

04 90 76 84 38

secretariat@aveclagare.org

www.aveclagare.org



L'association

Depuis 1996, l'association Animation Vaclusienne Educative et Culturelle - A.V.E.C porte un projet social, culturel, éducatif et artistique en milieu rural, dans le Luberon.

Un engagement sur le territoire

A travers notre mission, nous cherchons à favoriser l'ouverture sur le monde, le renforcement du lien social et culturel entre les habitant.e.s et l'émancipation des individus par le collectif. Pour cela, nous menons et soutenons des projets engagés, innovants, participatifs et ancrés sur notre territoire. Nous considérons l'expression artistique et la musique comme un moyen de contribuer à un monde plus solidaire, plus altruiste et plus ouvert.

Des valeurs fortes

Ce qui nous relie ce sont des valeurs humanistes de respect de la diversité et de protection de la liberté de chacun de vivre l'identité culturelle de son choix. Conscient.e.s de nos impacts sociaux, environnementaux et économiques nous assumons la responsabilité sociétale qui est la nôtre dans nos activités et dans les relations avec nos partenaires. Nous nous revendiquons acteurs.rices de l'Économie Sociale et Solidaire, notre fonctionnement interne et nos activités sont donc fondés sur des principes de solidarité, d'utilité sociale et de participation citoyenne.

Un lieu, des lieux

La Gare de Coustellet est une ancienne gare SNCF réhabilitée qui accueille l'association depuis 1996. Nous sommes aussi présent.e.s dans des lieux partenaires sur l'ensemble du territoire à l'occasion de nos évènements "Hors les murs" au gré de nos partenariats.

Deux pôles d'activités et des équipes mobilisées

« Musiques Actuelles » et « Jeunesse et Famille » sont les deux piliers de notre projet par lesquels, nous visons à dynamiser les espaces ruraux et à œuvrer pour la transformation et l'innovation culturelle et sociale. Ce projet diversifié prend vie grâce à l'engagement des administrateur.rices bénévoles, des bénévoles, des salarié.e.s, des adhérent.e.s, des artistes, des habitant.e.s, des jeunes et des partenaires qui partagent nos valeurs humanistes et contribuent à leur essor.



L'ACCUEIL JEUNES

L'association A.V.E.C propose des activités diversifiées permettant un épanouissement et une ouverture pour tous.tes les jeunes fréquentant l'Accueil Jeunes.

Le projet Éducatif

Nous cherchons à créer la rencontre, la mixité, l'échange qui est pour nous une richesse dans l'animation locale.

Notre projet éducatif autour des pratiques artistiques, socio-éducatives et sportives tente de favoriser l'épanouissement et l'implication citoyenne des habitants et de dynamiser la vie associative locale et la structuration du territoire.

Sa vocation est de renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, de coordonner et d'encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Concrètement, nos actions prennent vie et sens, au-delà de la simple analyse et du constat local, à travers des projets novateurs et alternatifs pour la population. Cela passe aussi par notre capacité à transmettre à la population des clefs de changement et d'évolution de notre cadre de vie pour le comprendre et l'améliorer, et également d'un accompagnement des jeunes leur permettant de passer de l'auto-gestion à l'autonomie, et de l'autonomie à l'indépendance.

Au regard de l'actualité et de nos nouveaux éléments de diagnostic, nous confirmons nos axes de travail.

Les Objectifs

Favoriser la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour les jeunes et par les jeunes / Construire une dynamique territoriale en milieu rural :

- Participer à la structuration du territoire notamment par le développement des politiques jeunesse du local au régional
- Favoriser et développer le travail en partenariat (les réseaux) et coopératif
- Créer des espaces participatifs de concertations, de débats, de rencontres et de pratiques
- Favoriser une proximité avec les populations afin d'être au plus près de leur quotidien
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire et la démarche d'éducation populaire

Privilégier l'accès des jeunes aux services de proximité et d'accès au droits / Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes :

- Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire
- Mettre en œuvre un travail spécifique sur l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes, en particulier les 16-25 ans
- Créer une dynamique rapprochant les jeunes et le milieu professionnel
- Promouvoir la mobilité des jeunes à l'international

Favoriser la mobilité et la socialisation des jeunes ruraux / Développer des loisirs autrement :

- Favoriser les pratiques citoyennes des jeunes et leur autonomie
- Favoriser l'accès à la culture et en particulier aux musiques actuelles
- Mettre en place des projets d'activités autour des pratiques innovantes
- Favoriser la mobilité des jeunes (du projet local à l'échange européen)

Afin de réaliser ces objectifs, l'association A.V.E.C La Gare est signataire d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec les communes de Lagnes, Oppède, Les Beaumettes, Maubec et Cabrières d'Avignon. Une priorité est ainsi donnée aux familles qui résident dans ces communes, des tarifs préférentiels sont également pratiqués pour certaines activités/séjours.

Modalités d'inscriptions

Pour participer aux activités proposées par l'Accueil Jeunes, chaque jeune doit obligatoirement être inscrit. Cette inscription permet de garantir un cadre sécurisé, adapté aux besoins de chacun, et conforme aux réglementations en vigueur. L'inscription comprend plusieurs étapes :

1. Adhésion annuelle à l'association A.V.E.C La Gare

L'adhésion à l'association est obligatoire pour chaque jeune inscrit. Elle est valable un an et s'élève à 6 €.

Être adhérent, c'est :

- Soutenir un projet collectif social, culturel et citoyen de proximité, vivant et engagé sur le territoire.
- Rejoindre une communauté de personnes curieuses et attachées aux valeurs de l'éducation populaire, de la culture pour tou-te-s et du faire ensemble.
- Participer à la vie de l'association, s'impliquer dans ses projets
- Accéder à des moments privilégiés de la vie de l'asso : répétitions d'artistes, événements surprises, rencontres improvisées...

Une autorisation parentale formelle est demandée également pour l'adhésion du/de la mineur.e à l'association

2. L'inscription annuelle à l'Accueil Jeunes

Un dossier complet doit être rempli annuellement par le ou les responsables légaux de chaque jeune de l'Accueil Jeunes. Il permet de :

- Recueillir toutes les informations utiles concernant le.s parent.s ou responsable.s légal(aux) du/de la jeune : coordonnées, liens avec le jeunes, contacts en cas d'urgence...
- Centraliser les informations essentielles concernant le/la jeunes lui/elle-même
- Formaliser les autorisations parentales nécessaires : sorties, transport, droit à l'image, etc...
- Partager avec l'équipe encadrante une fiche sanitaire de liaison confidentielle pour garantir la sécurité et la santé du/de la jeune et transmettre les informations médicales importantes

Cette inscription donne accès au/de la jeune aux activités en accueil libre notamment les mercredis hors vacances scolaires.

3. L'inscription aux activités ou séjours

En raison du nombre de places limitées et du caractère payant de certaines activités et séjours, une inscription spécifique est demandée en dehors des mercredis.

Les familles sont informées à l'avance des programmes, tarifs et modalités de règlement.

Les souhaits d'inscription sont transmis par les familles à l'équipe de l'association et ne sont définitives qu'une fois celles-ci confirmées par notre équipe, c'est-à-dire, à réception du dossier complet ET du règlement des frais annuels d'adhésion à l'association (6€), d'inscription à l'Accueil Jeunes et des activités réservées le cas échéant.

Les paiements se font sur place au moment de l'inscription par chèque, espèces, CB ou chèques vacances.

L'équipe reste à votre disposition pour toute question ou accompagnement dans ces démarches.

Contacts :

- **Informations générales sur l'Accueil Jeunes et les programmes d'activités/séjours :**
06 11 37 99 84 / accueiljeunes@aveclagare.org
- **Inscriptions et règlements : 04 90 76 84 38 / secretariat@aveclagare.org**

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Dossier d'adhésion / à renouveler tous les ans

- ☐ Fiche d'adhésion et paiement de la cotisation (6 €/an)
- ☐ Autorisation parentale à l'adhésion du. de la mineur.e

Dossier d'inscription / à renouveler tous les ans

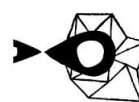
- ☐ Fiche de renseignements familiaux
- ☐ Fiche d'inscription complète du jeune
- ☐ 1 photo d'identité récente
- ☐ Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- ☐ Numéro d'allocataire CAF (ou à défaut, n° d'allocataire MSA)
- ☐ Attestation d'assurance **responsabilité civile** (en cours de validité)
- ☐ Attestation de sécurité sociale **ou copie de la carte Vitale**
- ☐ Signature des règles de vie
- ☐ Justificatif de scolarité
- ☐ **Fiche sanitaire de liaison**
- ☐ Carnet de santé (photocopie des **vaccinations obligatoires**)
- ☐ Certificat médical pour la pratique du multisport (obligatoire pour la plongée, les sports aériens, vol libre)
- ☐ Signature de la fiche "engagement à l'inscription à l'Accueil Jeunes" et paiement de l'inscription annuelle

Dossier activités / à renouveler à chaque inscription à une activité payante

- ☐ Attestation CAF mentionnant le **quotient familial à jour**
Ou, à défaut : dernier avis d'imposition
- ☐ Paiement de l'activité selon tarif (par tranche du quotient familial et selon commune – CTG ou hors CTG)
- ☐ Autorisation parentale spécifique à l'activité (si demandée)

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte et nous réserve le droit de refuser l'accueil du. de la jeune dans le service.

Adhésion à l'association



LA GARE
Association A.V.E.C.

Date :	Numéro adh. :
Mode de règlement : ☐ ESP. ☐ CHQ.	
Adh. faite par :	
Objet de l'adh. :	
Feuille de caisse :	

Nom

Prénom

Code Postal

Ville

Année de naissance

Téléphone

Pour recevoir le programme par courrier :

Adresse

.....

Pour recevoir la newsletter (hebdo) : ☐ Musiques Actuelles
☐ Jeunes et Familles

E-mail

Ces informations sont destinées à la Gare de Coustellet. Elles serviront à mieux vous connaître et à mieux cibler nos opérations de communication. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant (loi "Information et Liberté" du 6 janvier 1978). Pour toute demande, adressez-vous à info@aveclagare.org

Autorisation et engagement Adhésion à l'association A.V.E.C

Je soussigné(e)
autorise mon enfant à adhérer à l'association **A.V.E.C La Gare de Coustellet** et reconnais avoir pris connaissance des conditions d'adhésion et de participation aux activités.

Je m'engage à régler la cotisation annuelle de **6 €**, obligatoire pour toute inscription.

Fait à :

Le : ____ / ____ / ____

Signature du responsable légal :

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Dossier d'inscription à l'Accueil Jeunes

Modalités

Pour participer aux activités proposées par l'Accueil Jeunes, **l'inscription annuelle est obligatoire**. Elle permet de garantir un cadre sécurisé, une bonne organisation des activités et une communication fluide avec les familles.

L'inscription comprend plusieurs étapes essentielles à réaliser **avant toute participation** :

1. Constitution du dossier d'inscription

Le dossier doit être **rempli et signé** par le ou les responsables légaux. Il comprend :

- **La fiche de renseignements familiaux**
- **La fiche d'inscription du/de la jeune**, avec ses informations personnelles, scolaires et de contact,
- **Les autorisations parentales**, incluant :
 - ☐ Sorties extérieures
 - ☐ Utilisation de l'image du jeune (photos, vidéos)
 - ☐ Transport encadré
 - ☐ Intervention d'urgence médicale si besoin
- **La fiche sanitaire de liaison**, pour signaler allergies, traitements ou besoins spécifiques.

!!! Aucun accès aux activités ne sera autorisé sans un dossier complet

2. Tarification de l'inscription à l'Accueil Jeunes

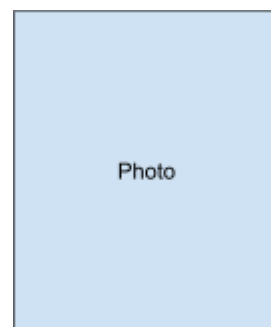
L'inscription à l'Accueil Jeunes est payante, **et son tarif est calculé en fonction** :

- **Du quotient familial de la famille**
- De la **commune de résidence** (communes affiliées à la Convention Territoriale Globale - CTG - ou hors CTG)

Le **justificatif CAF** à jour ou le **dernier avis d'imposition** doit être fourni pour déterminer le tarif applicable. Sans ce document, **le tarif maximum sera appliqué** par défaut.

Fiche d'inscription à l'Accueil Jeunes

Informations administratives



- Nom :
- Prénom :
- Date d'adhésion : ____ / ____ / ____
- Date d'inscription : ____ / ____ / ____
- Date de naissance : ____ / ____ / ____ Âge :
- Adresse :
- Commune :
- Code postal :
- Téléphone du jeune (si applicable) :
- Quotient familial :

☐ 1 (<400)
☐ 2 (de 401 à 796)

☐ 3 (de 797 à 1196)
☐ 4 (> 1197)
- Convention Territoriale Globale

☐ CTG
 ☐ Hors CTG

• Tarifs d'inscription :

Quotient familial (€)	Tranche	Inscription annuelle Communes CTG*	Inscription annuelle Communes Hors CTG*
< 400	1	10 €	25 €
401 à 796	2	13 €	28 €
797 à 1196	3	17 €	31 €
<1197	4	20 €	35 €

*Communes ayant signées la Convention Territoriale Globale : Lagnes, Cabrières d'Avignon, Les Beaumettes, Oppède, Maubec

Situation scolaire ou professionnelle

- Établissement fréquenté :
- Classe ou niveau :
- ☐ Scolarisé ☐ En formation ☐ Autre :
.....

Personnes à contacter en cas d'urgence (en dehors des responsables légaux)

Nom : Prénom :

Lien avec le jeune :

Téléphone portable :

Nom : Prénom :

Lien avec le jeune :

Téléphone portable :

Nom : Prénom :

Lien avec le jeune :

Téléphone portable :

Personnes autorisées à venir chercher le jeune

1. Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone portable :

2. Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone portable :

3. Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone portable :

4. Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone portable :

🔒 Seules les personnes listées ci-dessus et munies d'une pièce d'identité seront autorisées à venir chercher le jeune, sauf autorisation écrite exceptionnelle du responsable légal.

Droits d'autorisation

- ☐ Autorisation donnée aux encadrant.es de communiquer directement avec mon enfant via les moyens de communication d'usage au sein de l'Accueil Jeunes de l'association A.V.E.C
- ☐ Autorisation de sortie du/de la jeune seul.e
- ☐ Autorisation de départ seul à la fin des activités
- ☐ Autorisation d'utilisation de l'image (photos/vidéos) pour supports de communication de l'association
- ☐ Autorisation de participation à des activités extérieures à La Gare (sorties, transports, séjours, etc.)
- ☐ Autorisation de baignade (le cas échéant)
- ☐ Autorisation d'accès à Internet (dans le cadre d'activités encadrées)

Je soussigné.e, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche

Fait à :

Le : ____ / ____ / ____

Signature du responsable légal :

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Fiche de renseignements familiaux

Nom de l'enfant : Prénom :

Responsable légal 1

- Nom : Prénom :
- Lien avec le jeune :
- Téléphone portable :
- Adresse e-mail :
- Adresse postale (si différente de celle du jeune) :
.....

Responsable légal 2

- Nom : Prénom :
- Lien avec le jeune :
- Téléphone portable :
- Adresse e-mail :
- Adresse postale (si différente de celle du jeune) :
.....

Responsable légal 3

- Nom : Prénom :
- Lien avec le jeune :
- Téléphone portable :
- Adresse e-mail :
- Adresse postale (si différente de celle du jeune) :
.....

Responsable légal 4

- Nom : Prénom :
- Lien avec le jeune :
- Téléphone portable :
- Adresse e-mail :
- Adresse postale (si différente de celle du jeune) :

Autorisation et engagement parentaux

Je soussigné(e)
autorise l'inscription de mon enfant à l'**Accueil Jeunes** et à l'association **A.V.E.C La Gare de Coustellet**, dans le cadre des activités proposées par l'association.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- Des conditions générales d'inscription,
- Du caractère **obligatoire de l'adhésion** (6 € par an),
- Des modalités de participation aux activités.

Je m'engage à fournir les pièces justificatives demandées (quotient familial, règlement, documents administratifs) et à informer l'accueil de tout changement de situation.

Fait à :

Le : ____ / ____ / ____

Signature du responsable légal :

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M ☐ F ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêt du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Polionyélie				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).
Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES

MEDICAMENTEUSES

AUTRES (animaux, plantes, pollen) :

Précisez

☐ oui ☐ non
☐ oui ☐ non
☐ oui ☐ non

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser ☐ oui ☐ non

.....
.....
.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

.....
.....
.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :

Les Règles de Vie

Les règles de vie sont tout simplement basées sur le respect. La politesse n'est pas une contrainte mais un signe de reconnaissance.

Ces règles constituent le cadre d'un bon fonctionnement et d'échanges créatifs. Ainsi, il convient de respecter les personnes, les locaux, le matériel et le planning.

1. Respect des personnes

Les violences physiques et morales (bagarres, moqueries, humiliation, bizutage) ne seront pas tolérées. Elles seront donc sanctionnées. La politesse ne coûte rien. On s'écoute et on se doit de respecter toutes personnes intervenant à l'accueil jeunes et dans l'enceinte de la Gare (enfants, parents, adhérents aux activités de l'association AVEC) le voisinage et les personnes que vous serez amenés à rencontrer lors des sorties et séjours.

2. Respect des locaux

Il est nécessaire de savoir que les locaux sont nettoyés après chacun de nos passages, donc nous repartons en laissant derrière nous un endroit ordonné. Toutes les dispositions sont prises pour que vous soyez à l'aise. Les jeunes participent au rangement des espaces dédiés et du matériel.

3. Respect du matériel

Le matériel est disponible pour tous, donc vous ne le prenez pas pour votre intérêt personnel. Le vol est interdit. Vous utilisez le mobilier et le matériel de la structure (ou en sortie et séjours) dans sa fonction précise. L'achat du matériel est limité et organisé. En cas de détérioration, cet acte pénalisera les futures activités du groupe et engagera votre responsabilité.

4. Respect du planning d'activité

Nous préparons un planning ensemble, du matériel est acheté en conséquence et des intervenants extérieurs peuvent être sollicités. Il est donc logique de se tenir à nos choix pour vous donner entière satisfaction. Seules les activités extérieures ou les sorties peuvent être modifiées selon le temps et en fonction du nombre de participants. L'équipe

d'animation s'engage à proposer une activité de remplacement en tout cas. De plus, nous pouvons ajouter dans nos programmes les activités que vous souhaitez dans le cadre des démarches de projets gérés par les jeunes.

5. Quelques règles complémentaires :

- Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans l'enceinte des locaux de l'accueil jeunes.
- L'association se dégage de toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.
- Toutes ces règles devront être respectées sous peine de sanctions. L'équipe se rassemblera et prendra des mesures nécessaires selon l'importance du manquement (ceci pouvant conduire à une exclusion partielle ou définitive)
- En cas de dégradation, nous ferons appel aux assurances des parents.

Ce document devient le contrat moral qui nous lie. En le signant, tu t'engages à te conformer personnellement à celui-ci dans tes actes.

Signature du/de la jeune :

En le signant, les parents s'engagent à autoriser le jeune à pratiquer toutes les activités organisées par l'association A.V.E.C dans le cadre des activités de l'accueil jeunes et dans le respect des règles énoncées auparavant.

Signature des parents :

Inscriptions aux activités et séjours

Modalités de participations aux activités et séjours de l'Accueil Jeunes

Programme d'activités

L'Accueil Jeunes propose tout au long de l'année un programme varié d'activités, d'animations et de sorties. La plupart sont gratuites, mais certaines activités spécifiques peuvent être payantes (sorties, événements, ateliers encadrés, etc.).

Les familles sont toujours informées à l'avance des tarifs, qui peuvent varier selon que le jeune réside dans une commune affiliée à la CTG* ou hors CTG*, ainsi que des modalités de participation.

Les familles sont toujours informées **à l'avance** des tarifs et des modalités de participation.

Tarification de des activités et séjours

Pour les activités et séjours payants 5 tarifs sont pratiqués :

- Tarif Hors CTG* pour les familles des communes non signataires
- Tarif Tranche 4 du Quotient familial
- Tarif Tranche 3 du Quotient familial
- Tarif Tranche 2 du Quotient familial
- Tarif Tranche 1 du Quotient familial

Quotient familial (€)	Tranche
< 400	1
401 à 796	2
797 à 1196	3
<1197	4

Le **justificatif CAF** à jour ou le **dernier avis d'imposition** doit être fourni pour déterminer le tarif applicable. Sans ce document, **le tarif maximum sera appliqué** par défaut.

*Communes ayant signées la Convention Territoriale Globale : Lagnes, Cabrières d'Avignon, Les Beaumettes, Oppède, Maubec

Modes de paiement acceptés :

- Espèces
- Carte bancaire
- Chèques vacances
- Un **échelonnement des paiements par chèque est possible**, sur une durée maximale de 3 mois.

Inscriptions

Les inscriptions aux activités s'effectuent **uniquement sur place**, sur la base de la fiche d'information des souhaits (Voir plus bas).

En cas de factures impayées, aucune nouvelle inscription ne sera acceptée. En cas de difficultés, contactez l'accueil pour trouver une solution.

Confirmation d'inscription

La réservation d'une activité n'est considérée comme confirmée qu'une fois le règlement effectué, sous réserve que :

- **Le dossier d'inscription du jeune soit complet,**
- **L'adhésion annuelle ait été réglée,**
- **L'inscription à l'activité ait été validée par l'administration.**

Rappel important :

- La validation des souhaits dépend des places disponibles.
- L'équipe jeunesse se réserve le droit d'ajuster ou refuser certaines demandes, notamment pour garantir une répartition équilibrée entre les jeunes.
- Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.
- Une confirmation écrite ou orale (par mail, téléphone ou directement à l'accueil) vous sera communiquée pour chaque activité retenue.
- Aucune inscription ne sera validée sans confirmation de l'administration.

Communication

Un programme d'activités est diffusé régulièrement par les animateurs (par mail, affichage ou support numérique), avec toutes les informations nécessaires.

Tarifs et information familles

Les tarifs des activités sont appliqués en fonction du **quotient familial** de chaque famille.

Un **justificatif de quotient familial** devra être fourni à chaque inscription à une activité.

Les tarifs sont organisés et répartis par tranches de quotient familial, avec une différenciation selon que le jeune réside dans une commune affiliée à la CTG ou hors CTG. Cette organisation permet de garantir une accessibilité équitable aux activités pour tous les jeunes.

Les tarifs sont indiqués sur le programme d'activités ou communiqués directement par la secrétaire.

Annulations et remboursements

Toute annulation doit être justifiée pour raison valable et signalée dans un délai de 48 heures, notamment en cas de maladie, avec présentation d'un justificatif médical.

Aucun remboursement ne sera effectué si ces conditions ne sont pas remplies.

Pour toute question ou accompagnement dans la démarche, n'hésitez pas à contacter l'accueil de l'association. La secrétaire est à votre disposition pour vous aider à remplir le formulaire ou à établir le dossier complet.